



Question de M. Pierre LOUAULT (Indre-et-Loire – UC) publiée le 29/06/2023

*« Au cours des siècles, ont été construits des barrages et des étangs qui constituent aujourd'hui l'essentiel des zones humides. L'application rigoureuse de la loi LEMA par les services de l'État fait disparaître ces zones humides, transforme les rivières et cours d'eau en torrent et vidange les nappes phréatiques. Aujourd'hui tout le monde est surpris de l'épuisement des réserves d'eau, ce qui naturellement provoque une restriction de l'usage. Cette politique appliquée depuis près de vingt ans en est la principale responsable. Les agences de l'eau subventionnent uniquement les projets d'arasement des ouvrages et de suppression des étangs, sans prendre en compte l'impact catastrophique sur les réserves d'eau. La Cour des Comptes a récemment démontré que ce sont plus de 15 milliards d'euros qui ont été dépensés au nom d'une politique de protection des espèces de poissons migrateurs et sans aucun résultat.*

*À l'heure où les sécheresses à répétition menacent nos ressources en eau, il lui demande ce qu'il compte faire face à la disparition des prairies et zones humides, de l'assèchement des ruisseaux ou encore face à la vidange des nappes phréatiques au nom d'une continuité écologique qui ne remplit pas ses promesses. Il lui demande quand nous comptons sortir d'une loi doctrinaire sans aucune évaluation scientifique ».*

La réponse prévisible du ministère consistera à restaurer les zones humides rechargeant les nappes(1), à arrêter l'irrigation et le refroidissement des centrales nucléaires grosses consommatrices d'eau, et à réduire nos consommations(2).

(1) Facteur incontestable très « tendance » mais peut-être insuffisant en termes de capacité à répondre à nos besoins.

(2) Fermer le robinet tout en regardant des milliards de mètres cubes se perdre dans l'océan qui lui n'a pas besoin d'eau. Si ce diagnostic est logique en cas de pénurie, il faut vraiment être dogmatique pour s'interdire toutes perspectives susceptibles de répondre aux enjeux. La Sardaigne a tout simplement créé des barrages répondant largement à ses besoins.

<https://www.senat.fr/questions/base/2023/qSEQ23060783S.html>